

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 mai 2015

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 11-2015 Chemin de Pierraz-Portay, partie Sud
Mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux
- renouvellement des conduites industrielles -
réfection de la chaussée
Crédit demandé CHF 915'411.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 11-2015 du 15 avril 2015,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter le projet de mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux, de renouvellement des conduites industrielles et de réfection de la chaussée au chemin de Pierraz-Portay, partie Sud, soumis à l'enquête publique du 27 février au 30 mars 2015 ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 915'411.00 TTC destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ces travaux, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :

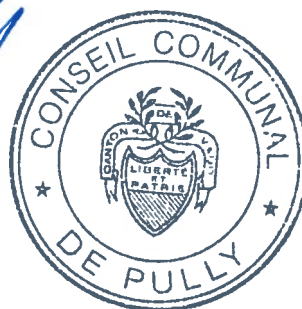
- a) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'eau potable ;
- b) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'électricité basse tension ;
- c) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau l'éclairage public ;
- d) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'évacuation et de traitement des eaux ;
- e) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau routier ;
- f) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés aux aménagements urbains.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire


Cédric MILLIQUET




Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 28 mai 2015